



Logement a titre gratuit de mon frere

Par **oxanne**, le **03/09/2008** à **12:57**

Bonjour Depuis au moins 15 ans , mon frere avec lequel je n'ai aucun conTact, on peut dire meme qu'il n'y a aucune communication entre nous, occupe dans la parti superieur de la maison de mes parents un logement d'environ 70 m², et qu'il ne verse aucun loyer a mes parents qui sont a la retraite, et qui peine a joindre les deux bouts. Mes parents ont deja essaye de lui demander un loyer, il considere qu'il est chez lui , et que c'est comme cela. Mes parents on maintenant pres de 80 ans, mon père prend des anti depresseur.Voyant que la situation ne change pas, je voudrais soit engager une procédure, ou je ne sais quoi, car cette situation ne peut plus durer, il travaille et profite au maximun de cette situation, et quant, il y aura une pension a verser a mes parents, il ne sera pas la pour les aider. Il vit seul, il est divorce. Je voudrais savoir, ce que je peux faire pour ce logement, rappel de loyer, un avantage en nature a reverser, ou le faire partir, car il profite de la faiblesse de mon père et ma mère n'ose rien dire, il a meme deja essaye de lui faire signe un acte pour lui acheter a un prix derisoire du terrain. Il a meme deja eu des gestes bruteau envers lui. Je voudrais que cela cesse, pouvez vous me donner de conseils, pour faire changer cette situation, car cela risque de finir mal, et, en toute verite, je ne voudrais pas etre la seule a payer lorsque que mes parents ne pourront plus assumer leurs charges.